



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99294>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **25-99294**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Description : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Identifiant de la procédure : 65989e14-6955-4995-84c0-18e35a57eafa

Identifiant interne : 2025M011

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77342000 Taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77314000 Services d'entretien de terrains

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire CA GPS

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Certificats de qualification professionnels exigés (ou équivalence) : - Certifications Qualipaysage Entretien d'aménagements paysagers (spécialisé), Fauchage (spécialisé), - Habilitation Qualipaysage Voiries Urbaines, Routes, Autoroutes et Grandes Infrastructures. Un équivalent des qualifications exigées est également recevable sur présentation des capacités et références correspondantes. En cas d'absence de transmission de ces certificats, ou de leur équivalence, la candidature sera déclarée irrecevable et l'offre ne sera pas analysée. Se reporter au RC. Les candidats peuvent présenter une offre, pour un lot ou pour l'ensemble des lots. Toutefois l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot et qu'il lui appartiendra de préciser dans les cadres de mémoire technique, quel lot retient sa préférence. Après classement des offres, et examen des préférences exprimées par les candidats, il sera procédé à l'attribution des marchés. Le recours à cette limitation vise à favoriser la concurrence et à faciliter l'accès des PME à la commande publique. En l'absence de candidats en nombre suffisant sur un lot pour assurer cette limitation, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de s'exonérer de la limitation du nombre de lots attribués à un même titulaire. Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud Paiement : avance conformément aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, prix forfaitaires, prix unitaires, révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00% du montant de l'avance. Clause d'insertion par l'activité économique : Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le pouvoir adjudicateur souhaite mobiliser les entreprises dans une démarche d'insertion, dans le cadre de l'exécution du présent marché. En application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique, l'entreprise candidate a l'obligation de réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Les modalités sont décrites au CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Secteur de Grigny

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts sur le secteur de Grigny

Identifiant interne : 2025M011-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77342000 Taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77314000 Services d'entretien de terrains

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Grigny

Code postal : 91350

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de Grigny

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L' accord-cadre est reconductible expressément trois fois, par périodes d'un an sans toutefois pouvoir excéder une durée totale de quatre (4) années.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite, comportant, d'une part, des prestations conclues à prix forfaitaire et, d'autre part, des prestations conclues à prix unitaires. Montant minimum annuel : 5 000 Euros HT Montant maximum annuel : 600 000 Euros HT Estimation annuelle non contractuelle : 150 000 Euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains et matériels : - Moyens et qualifications du personnel dédié aux missions (11 points) - Matériel utilisé pour l'exécution des prestations (3 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 14

Critère :

Type : Qualité

Description : Approche sécuritaire sur le chantier

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Planification et reporting

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 6

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 1 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Planning (4 points) - Cohérence du devis au regard de la commande, du cahier des charges et du BPU (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 2 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Mise en sécurité du chantier (4 points) - Planning (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation des actions prévues, dans le cadre de l'exécution du marché, pour limiter et maîtriser les risques et impacts de son activité sur l'environnement et notamment les mesures prises pour : - limiter les déplacements et la consommation d'énergie (privilégier les ressources de proximité,...) ; - préserver la biodiversité existante voir favoriser son

développement ; - préserver les ressources sur site et les valoriser (préservation des propriétés du sol, valorisation des déchets verts...). - toute autre action jugée à valoriser dans ce cadre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix global et forfaitaire des prestations apprécié au regard du montant de l'acte d'engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 33

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif (non communiqués aux candidats, destinés à comparer les offres) en application des prix fournis dans le BPU

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 7

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart - Service commande publique et achats

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Secteur Centre Essonne : Bondoufle, Évry-Courcouronnes, Lisses, Ris-Orangis et Villabé

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts sur le secteur Centre Essonne : Bondoufle, Evry-Courcouronnes, Lisses, Ris-Orangis et Villabé

Identifiant interne : 2025M011-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77342000 Taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77314000 Services d'entretien de terrains

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire Centre Essonne

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L' accord-cadre est reconductible expressément trois fois, par périodes d'un an sans toutefois pouvoir excéder une durée totale de quatre (4) années.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite, comportant, d'une part, des prestations conclues à prix forfaitaire et, d'autre part, des prestations conclues à prix unitaires. Montant minimum annuel : 5 000 Euros HT Montant maximum annuel : 600 000 Euros HT Estimation annuelle non contractuelle : 300 000 Euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains et matériels : - Moyens et qualifications du personnel dédié aux missions (11 points) - Matériel utilisé pour l'exécution des prestations (3 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 14

Critère :

Type : Qualité

Description : Approche sécuritaire sur le chantier

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Planification et reporting

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 6

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 1 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Planning (4 points) - Cohérence du devis au regard de la commande, du cahier des charges et du BPU (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 2 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Mise en sécurité du chantier (4 points) - Planning (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation des actions prévues, dans le cadre de l'exécution du marché, pour limiter et maîtriser les risques et impacts de son activité sur l'environnement et notamment les mesures prises pour : - limiter les déplacements et la consommation d'énergie (privilégier les ressources de

proximité,...) ; - préserver la biodiversité existante voir favoriser son développement ; - préserver les ressources sur site et les valoriser (préservation des propriétés du sol, valorisation des déchets verts...). - toute autre action jugée à valoriser dans ce cadre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix global et forfaitaire des prestations apprécié au regard du montant de l'acte d'engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 33

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif (non communiqués aux candidats, destinés à comparer les offres) en application des prix fournis dans le BPU

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 7

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart - Service commande publique et achats

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 - Secteur Seine-Essonnes : Corbeil-Essonnes, Étiolles, Le Coudray-Montceaux, Morsang-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Soisy-sur-Seine et Tigery

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts sur le secteur Seine-Essonne : Corbeil-Essonnes, Étiolles, Le Coudray-Montceaux, Morsang-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Soisy-sur-Seine et Tigery

Identifiant interne : 2025M011-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77342000 Taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77314000 Services d'entretien de terrains

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire Seine-Essonne

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L' accord-cadre est reconductible expressément trois fois, par périodes d'un an sans toutefois pouvoir excéder une durée totale de quatre (4) années.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite, comportant, d'une part, des prestations conclues à prix forfaitaire et, d'autre part, des prestations conclues à prix unitaires. Montant minimum annuel : 5 000 Euros HT Montant maximum annuel : 600 000 Euros HT Estimation annuelle non contractuelle : 300 000 Euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains et matériels : - Moyens et qualifications du personnel dédié aux missions (11 points) - Matériel utilisé pour l'exécution des prestations (3 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 14

Critère :

Type : Qualité

Description : Approche sécuritaire sur le chantier

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Planification et reporting

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 6

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 1 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Planning (4 points) - Cohérence du devis au regard de la commande, du cahier des charges et du BPU (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 2 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Mise en sécurité du chantier (4 points) - Planning (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation des actions prévues, dans le cadre de l'exécution du marché, pour limiter et maîtriser les risques et impacts de son activité sur l'environnement et notamment les mesures prises pour : - limiter les déplacements et la consommation d'énergie (privilégier les ressources de

proximité,...) ; - préserver la biodiversité existante voir favoriser son développement ; - préserver les ressources sur site et les valoriser (préservation des propriétés du sol, valorisation des déchets verts...). - toute autre action jugée à valoriser dans ce cadre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix global et forfaitaire des prestations apprécié au regard du montant de l'acte d'engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 33

Critère :

Type : Qualité

Description : Montant du détail quantitatif estimatif (non communiqués aux candidats, destinés à comparer les offres) en application des prix fournis dans le BPU

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 7

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart - Service commande publique et achats

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 - Secteur Sénart : Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts sur le secteur Sénart : Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

Identifiant interne : 2025M011-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77342000 Taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77314000 Services d'entretien de terrains

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de Sénart

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L' accord-cadre est reconductible expressément trois fois, par périodes d'un an sans toutefois pouvoir excéder une durée totale de quatre (4) années.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite, comportant, d'une part, des prestations conclues à prix forfaitaire et, d'autre part, des prestations conclues à prix unitaires. Montant minimum annuel : 5 000 Euros HT Montant maximum annuel : 600 000 Euros HT Estimation annuelle non contractuelle : 300 000 Euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains et matériels : - Moyens et qualifications du personnel dédié aux missions (11 points) - Matériel utilisé pour l'exécution des prestations (3 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 14

Critère :

Type : Qualité

Description : Approche sécuritaire sur le chantier

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Planification et reporting

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 6

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 1 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Planning (4 points) - Cohérence du devis au regard de la commande, du cahier des charges et du BPU (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Cas pratique 2 : - Méthodologie (descriptif des travaux, techniques utilisées, matériel, moyens humains etc.) (7,5 points) - Mise en sécurité du chantier (4 points) - Planning (3,5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation des actions prévues, dans le cadre de l'exécution du marché, pour limiter et maîtriser les risques et impacts de son activité sur l'environnement et notamment les mesures prises pour : - limiter les déplacements et la consommation d'énergie (privilégier les ressources de

proximité,...) ; - préserver la biodiversité existante voir favoriser son développement ; - préserver les ressources sur site et les valoriser (préservation des propriétés du sol, valorisation des déchets verts...). - toute autre action jugée à valoriser dans ce cadre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Analyse du prix global et forfaitaire des prestations apprécié au regard du montant de l'acte d'engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 33

Critère :

Type : Qualité

Description : Montant du détail quantitatif estimatif (non communiqués aux candidats, destinés à comparer les offres) en application des prix fournis dans le BPU

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 7

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart - Service commande publique et achats

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées BP62

Ville : Evry-courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Autres points de contact :

Nom officiel : Service commande publique et achats

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1bccaf70-2bca-4e8b-987d-ef32a1fb7fab - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/09/2025 à 17:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2025